



REGLEMENT CHAMPIONNAT ET CRITERIUM PACA 2010

Les Championnats et Critériums PACA de Dressage se dérouleront à VIDAUBAN (83) au DOMAINE EQUESTRE DES GRANDS PINS, lors du concours Amateur et PRO les 2 & 3 Octobre 2010. Ce concours est ouvert à tous les cavaliers.

Le règlement National de Dressage fait loi lors de ces championnats.

Ces championnats et critérium sont ouverts aux cavaliers titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive est définie par le club d'appartenance de la licence du concurrent au jour de la clôture des engagements ou par l'adresse de son domicile personnel si le concurrent en a fait la demande. Pour les licences délivrées par des associations nationales, la domiciliation retenue sera celle du domicile indiqué sur la licence.

Pas de conditions de participation à des épreuves de sélection.

Un cavalier peut courir un Championnat et un Critérium avec 2 chevaux différents, compte tenu de sa licence Amateur ou Pro.

Un couple cavalier/cheval ne peut participer qu'à un seul niveau de Championnat ou Critérium quelque soit le niveau.

Tout couple s'engageant dans les 2 épreuves d'un Championnat ou d'un Critérium est inscrit automatiquement comme participant. Les cavaliers peuvent s'engager sur d'autres reprises que celles du Championnat ou du Critérium qu'ils font, en respectant la tolérance du nombre de reprises autorisées et les 5 indices d'écart. En cas d'engagement sur 3 reprises, exemple : Amateur 3 A, Amateur préliminaire et Amateur GP, ils devront préciser impérativement s'ils concourent pour le championnat ou le critérium, 1h avant le début de la reprise.

Pour la Coupe RLM, un cavalier ne peut concourir qu'un niveau. S'il exécute deux reprises avec deux chevaux différents, il devra déclarer lequel prétend à un classement en coupe RLM.

Les engagements sous X ne sont pas admis en Championnat et Critérium. Par contre le cheval sous X n'est pas exclus du concours.

La cravache est interdite à TOUS les concurrents, qu'ils disputent les Championnats, Critériums ou non, sauf sur les épreuves préparatoires.

Tous les participants au concours devront exécuter leurs reprises de mémoire.

Interdiction aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler par une autre personne le poney/cheval engagé, à partir du moment où ce dernier est dans l'enceinte du concours et pour toute la durée de celui-ci.

Les points obtenus au Championnat PACA compteront double pour la qualification au Championnat de France 2010.

NIVEAU CHAMPIONNAT

Amateur 3

Sur un classement bis des reprises Amateur 3 Préliminaire et Grand Prix (D2/D1), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant 3 classements en reprises Amateur 2 Préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010, ainsi qu'aux couples cavaliers/chevaux ayant été classés au Championnat de France niveau Amateur 2 en 2009.

Amateur 2

Sur un classement bis des reprises Amateur 2 Préliminaire et Grand Prix (C2/C1), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Amateur 1 Préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010, ainsi qu'aux couples cavaliers/chevaux ayant été classés au Championnat de France niveau Amateur 1 en 2009.

Amateur 1

Sur un classement bis des reprises Amateur 1 Préliminaire et Grand Prix (B2/B1), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Amateur Elite Préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010,

Amateur Elite

Sur un classement bis des reprises Amateur Elite Préliminaire et Grand Prix (A7/A6), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves.

Pro 2

Sur un classement bis des reprises Pro 2 Préliminaire et Grand Prix (A6/A5), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Pro 1 Préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010.

Pro 1

Sur un classement bis des reprises Pro 1 Préliminaire et Grand Prix (A4/A3), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Pro Elite Préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010.

Pro Elite

Sur un classement bis des reprises Pro Elite Grand Prix Préliminaire et Pro 1 Grand Prix (A2/A1), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves.

NIVEAU CRITERIUM.

Amateur 3

Sur un classement bis des reprises Amateur 3 Imposée A et Préliminaire (D3/D2), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Amateur 2 préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010.

Amateur 2

Sur un classement bis des reprises Amateur 2 Imposée A et Préliminaire (C3/C2), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Amateur 1 préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010.

Amateur 1

Sur un classement bis des reprises Amateur 1 imposée A et Préliminaire (B3/B2), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves. Fermé aux couples cavaliers/chevaux ayant obtenu 2 classements en Amateur Elite préliminaire et supérieures depuis le 1er Janvier 2010.

Pro 3 - 7ANS

Sur un classement bis des reprises Pro 3 Préliminaire et Pro 3 Grand Prix (A10/A9), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves.

Pro 3

Sur un classement bis des reprises Pro 3 Préliminaire et Pro 3 Grand Prix (A8/A7), par addition des moyennes obtenues dans chacune des épreuves.

Dans chaque niveau, les ex æquo pour les 3 premiers classés seront départagés par la somme des notes d'ensemble des 2 épreuves.

COUPE RLM

Amateur 3 Libre - Amateur 2 Libre – Amateur 1 Libre - Amateur Elite Libre –
Pro 2 Libre – Pro Elite Libre

Se fera sur 1 seule reprise.

Sur tous les Championnats, Critérium et Coupe RLM, écharpes, trophées, plaques et cadeaux seront offerts par les PARTENAIRES et les CRE CÔTE D'AZUR et PROVENCE.